

Fondée en 1903 Affiliée au Comité National Olympique & Sportif Français Agréée par le Ministère chargé des Sports

Commission Sportive Carambole Jonathan MONTEL

Vichy, le 19 janvier 2015

JM/VC/15.5523

Objet : Les sites de saisie FFB Sportif

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que le présent document remplacera définitivement l'aide en ligne à partir du 1^{er} juillet 2015. Ce changement permet une mise à jour plus facile par notre équipe.

En une dizaine d'années, l'outil a évolué au gré des remarques et des demandes. Si toutes les évolutions ne sont pas toujours visibles, leur empilement montre de nettes avancées : contrôle des licences lors des inscriptions par équipes, liaison des quatre bases des joueurs, saisie des rencontres par équipe pour les championnats multi-spécialités, entre autres.

Par ailleurs, les sites de saisie sont devenus des outils d'information et d'aide à la prise de décision mis à la disposition de tous les acteurs de la vie fédérale :

- ils permettent à chacun de consulter en toute transparence les résultats des compétitions officielles et aux compétiteurs de connaître le détail de leurs performances, leur classification et leur position dans un classement national (Partie Libre, Cadre 47/2, 1-Bande, 3-Bandes);
- les bases de données associées fournissent aux responsables de tous les niveaux de la structure fédérale de nombreux éléments – populations, moyennes, catégories, etc. – pertinents pour l'élaboration d'une politique adaptée aux réalités du terrain.

Enfin, les sites établissent automatiquement la classification en catégories et l'instauration d'un classement des compétiteurs dans chaque spécialité.

Commission sportive nationale carambole

Janvier 2015

SOMMAIRE

1.	Sites	de saisie FFB Sportif	3
	1.1	Organisation des ligues	3
	1.2	Organisation des droits	4
	1.3	Obtenir un identifiant et un mot de passe	5
	1.4	Erreurs de saisie	6
2.	Utilis	ation des sites	7
	2.1	Consultation d'une compétition individuelle	7
	2.2	Consultation d'une compétition par équipes	8
	2.3	Recherche d'un joueur et affichage de ses matchs	9
	2.4	Classification	.10
	2.5	Historique des classifications	.11
	2.6	Classement	.13
	2.7	Identification	.13
	2.8	Création et modification de compétitions	.14
	2.9	Création et modification d'une poule (individuelle ou par équipes)	.16
	2.10	Ajout ou modification d'un joueur	.17
	2.11	Ajout ou modification de matchs individuels	.19
	2.12	Ajout ou modification d'un match par équipes	.20
	2.13	Administration - Clubs	.22
	2.14	Administration - Comptes	.23
	2.15	Inscription d'une équipe	.24
Ar	nexe	1 - Nomenclature des pays	.31

1. Sites de saisie FFB Sportif

1.1 Organisation des ligues

L'organisation-type des saisies présentée ci-après associe les clubs et les responsables sportifs des ligues à un nouvel acteur : l'administrateur de ligue.

Une ligue aura le plus souvent avantage à désigner ses responsables sportifs comme administrateurs.

Pour les compétitions fédérales (finales nationales, circuits nationaux, etc.), le chargé de gestion sportive national de la compétition cumule les fonctions de responsable sportif et d'administrateur pour les matchs concernés.

Précisions

- 1) la saisie dans le club organisateur pendant la compétition est le meilleur moyen d'atteindre les principaux objectifs du dispositif :
 - informer le public et les autres compétiteurs du déroulement de la compétition et des résultats finaux ;
 - à la fin de la compétition, communiquer aux joueurs les documents de synthèse de l'application qui garantissent la validité des saisies et assurent que la classification de fin de saison sera établie sur des bases exactes ;
 - offrir des garanties similaires au responsable sportif centralisant les résultats grâce à l'exploitation des matchs saisis, à l'exclusion de toute autre source.
- 2) en formule « tournois », l'utilisation du logiciel Match Explorer (ME) sur le lieu de la compétition permet, dans la majorité des cas, de n'avoir plus à saisir dans une autre application. Voir à ce sujet l'aide de ME, en particulier pour les calculs de classement et les documents imprimables. ME est souvent plus simple d'emploi que les classeurs Excel utilisés dans les clubs, mais il nécessite de disposer d'une connexion internet active.



1.2 Organisation des droits

Niveau 1 : club

- Niveau 2 : responsable sportif de district ou de ligue Niveau 3 : responsable de secteur ou responsable national Niveau 4 : administrateur de ligue

Niveau 5 : administrateur CSNC

Niveaux	de droits	1	2	3	4	5	
Ligues	Création Modification Suppression					X X X	
Districts	Création Modification Suppression				X X X	X X X	
Clubs	Création Modification Suppression	Р	x	x	X X X	X X X	P : uniquement propre club
Joueurs	Création Modification Suppression	☆	X X	X X	X X X	X X X	☆ : uniquement dans le contexte de la création d'un match
Compétitions	Création Modification Suppression		X X X	X X X	X X X	X X X	
Poules	Création Modification Suppression	x x	X X X	X X X	X X X	X X X	
Matchs	Création Modification Suppression	X ☆	X X X	X X X	X X X	X X X	☆ : uniquement dans les trois jours qui suivent la création du match
Historique joueur	Création Modification Suppression			X X X	X X X	X X X	
Compte de responsable	Création Modification Suppression	Ρ	X P	X P	x x x	x x x	uniquement niveaux strictement inférieurs P : uniquement propre comte ou niveau strictement inférieur uniquement niveaux inférieurs
Consultation s Apurement de	aisies s bases				Х	X X	

1.3 Obtenir un identifiant et un mot de passe

Pour s'identifier sur les sites, il faut disposer d'un numéro d'identification (login) et d'un mot de passe associé.

Pour obtenir ces éléments :

- si vous êtes administrateur de ligue pour la saisie (niveau 4), vous devez demander vos login et mot de passe à la personne chargée de FFB Sportif (jerome.desroziers@ffbillard.com);
- 2) si vous êtes responsable sportif (niveaux 1, 2 ou 3), vous devez demander vos login et mot de passe à l'administrateur de saisie désigné par votre ligue ;
- si vous êtes un club (niveau 1), tous les clubs ont par défaut un login, vous devez demander votre mot de passe à l'administrateur de saisie désigné par votre ligue.
- NB : après obtention d'un identifiant, pensez à modifier le mot de passe dès la première connexion.
 - Pour les clubs : utilisez la page "Administration clubs" (cf. rubrique d'aide du même nom).
 - Pour les autres : utilisez la page "Administration comptes" (cf. rubrique d'aide du même nom).

Afin de limiter les risques d'intrusion, sécurisez vos mots de passe en leur incluant toujours au moins une lettre majuscule et un chiffre.

En cas de perte ou d'oubli des éléments de connexion, le compte doit être réinitialisé par la personne qui les a initialement délivrés.

1.4 Erreurs de saisie

Les erreurs de saisie sont inévitables et une part importante de la fiabilité du dispositif repose sur votre participation pour signaler les erreurs que vous trouvez, qu'il s'agisse ou non de vos propres matchs ou de corriger les informations sur les joueurs.

Dans ce but, vous pouvez contacter l'administrateur de saisie géographiquement ou fonctionnellement compétent : voir la liste figurant à la page "Signaler une erreur".



2. Utilisation des sites

2.1 Consultation d'une compétition individuelle



Note : le logiciel Match Explorer, disponible en téléchargement par le menu "Outils", permet de consulter plus confortablement une compétition dans son ensemble.

2.2 Consultation d'une compétition par équipes

Note : la fiche de synthèse de poule n'est pas disponible actuellement pour les rencontres par équipes en multi-spécialités, et le logiciel Match Explorer ne peut pas être utilisé pour ces compétitions.



2.3 Recherche d'un joueur et affichage de ses matchs



NB : la durée de conservation des matchs est de dix-huit mois.

La page de classification conserve à l'affichage la meilleure moyenne de la carrière du joueur et toutes ses moyennes annuelles calculées dans l'application.

2.4 Classification

La classification est l'opération consistant à répartir les joueurs dans les différentes catégories, cette répartition ne tenant compte que de la moyenne.

Elle ne doit pas être confondue avec le classement, qui consiste pour sa part à attribuer un rang individuel à chaque joueur en fonction de sa moyenne et de ses matchs gagnés.

La classification est fondée sur les moyennes réalisées au cours des saisons précédentes dans les conditions décrites au code sportif : dernière saison valide, avant-dernière saison valide pour l'étoile.

Depuis le 1^{er} septembre 2008, le calcul de classification est automatiquement réalisé par les sites de saisie.

Affichage des listes



2.5 Historique des classifications

Les sites de saisies conservent la totalité des moyennes ayant donné lieu à classification pendant toute la carrière des joueurs.

Comme ces listes peuvent devenir très longues à afficher, l'historique n'est accessible qu'individuellement, à raison d'un seul joueur par page demandée.

L'historique est accessible depuis la page de classification, en cliquant dans la liste sur le nom du joueur à consulter.

La page d'historique permet également aux ligues de saisir dans l'application les moyennes réalisées lors des saisons antérieures à la centralisation de saisie des matchs, notamment lorsqu'elles ont une influence sur les classifications futures (dernière moyenne valide au 1^{er} septembre 2007, meilleure moyenne de la carrière).

Il n'est toutefois pas possible d'ajouter des historiques à des joueurs n'ayant aucun match saisi dans la saison en cours et n'ayant jamais été classifié sur les sites.

Recherche d'un joueur ayant des matchs dans la saison en cours mais n'ayant pas encore été classifié dans l'application



Consultation et saisie d'historique



2.6 Classement

Le mode de calcul des classements nationaux est détaillé en annexe 2 du code sportif.

2.7 Identification

Vous devez vous identifier sur les sites pour ajouter des matchs ou effectuer une tâche d'administration. L'identification n'est pas nécessaire pour consulter les compétitions.

Note : les quatre sites sont interdépendants pour l'ajout, la modification ou la suppression d'un joueur.

En revanche, pour une ligue, un comité départemental et un club, les quatre sites sont indépendants et n'ont aucune liaison entre eux. En conséquence, si l'on souhaite intervenir sur les quatre sites, il faut le faire un par un.

Pensez à changer régulièrement votre mot de passe, en lui incluant toujours au moins une lettre majuscule et un chiffre afin d'être moins facilement décryptable.

Concession Control Con	es principales contiennent fication ouvrant une pop up vous faire reconnaître par
Fédération Frances Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Subwergen Su	Caise de Billard - Cadres
Cadres - Identificati	ON SIX SACRE BOCKDOORE WILLE LORANNE ONS ALFORT ILE DE FRANCE @ room: % link -
Identifiant: 12345 Mot passe: •••••• Valider Annuler Aide	Consultez la rubrique « obtenir un mot de passe » si vous ne connaissez pas vos éléments d'identification, ou si vous les avez oubliés.
💮 Internet 🗮 1	ATTENTION : après 5 échecs consécutifs l'identifiant est bloqué et vous devrez demander un nouveau mot de passe à celui qui vous a communiqué le précédent

2.8 Création et modification de compétitions

(fonction de niveau 2)

Le regroupement en compétitions a pour but de faciliter la recherche et permettre au public de retrouver le plus rapidement possible les matchs qu'il désire consulter.

Cependant, eu égard à la grande variété des formules sportives existantes, le regroupement sous une forme compatible avec toutes les autres peut parfois s'avérer difficile. Pour conserver la meilleure lisibilité possible il convient de respecter certaines règles.

2.8.1 Dans la mesure du possible, éviter de créer une compétition qui ne contiendrait qu'une seule poule.

Les finales de secteur, généralement disputées en une poule unique, constituent un bon exemple de cette situation.

Il est préférable de les regrouper toutes sous une seule compétition par saison, rattachée à la FFB et nommée "Finales de secteurs".

Cette compétition contiendra bien sûr autant de poules que de finales de secteurs.

2.8.2 Ligue en formule pyramidale

Dans ces ligues, la compétition dans une catégorie donnée se déroule généralement en plusieurs tours éliminatoires échelonnés sur l'année.

Supposons par exemple une ligue divisée en deux comités départementaux. Plusieurs regroupements sont possibles :



2.8.3 Ligue en formule "tournois"

Dans ce cas, le plus simple consiste à créer pour chaque tournoi une compétition regroupant les poules éliminatoires et les phases finales, à l'image de la structure employée pour les tournois nationaux.

L'utilisation de Match Explorer est alors vivement conseillée.

Création / modification d'une compétition



indépendamment de la date réelle des matchs

2.9 Création et modification d'une poule (individuelle ou par équipes)



2.10 Ajout ou modification d'un joueur



Renseignement de la fiche joueur



Cas des joueurs non licenciés à la FFB

Tous les matchs des joueurs licenciés disputés dans le cadre de compétitions homologuées par le code sportif (article 5.2.01) doivent être saisis sur FFB Sportif. Ces matchs peuvent opposer des joueurs licenciés à des joueurs non licenciés (exemple des compétitions internationales et fédérales étrangères).

Les joueurs non licenciés sont créés dans FFB Sportif de la manière suivante :

- LICENCE : numéro factice sur 9 caractères (6 caractères pour le pays et 3 caractères de numéro d'ordre du joueur) ;
- CLUB : pays d'appartenance (exemple : Belgique) ;
- NOM : nom du joueur, suivi du prénom.

Exemple :

		ir	ndicatif	f du pa	ys		N	° joue	ur
	1	0	0	0	0	0	0	7	8
					/				
Licence:	100	1000078		\leq		_			
Nom:	UY	TDEW	LLIGE	N Rolar	nd				
Cilub	Be	lgiqu	e()						
						1			
Statut:	no	n class	able 🚩						
Sexe:	Ho	mme 👌	~						

La nomenclature des codes pays est jointe en annexe 1.

Noter le statut 'non classable' pour les joueurs ne pouvant pas faire partie du classement national (voir l'article 4.1.01 du code sportif).

2.11 Ajout ou modification de matchs individuels



Renseignement de la fiche de match



2.12 Ajout ou modification d'un match par équipes

Un match par équipes devant être rattaché à une rencontre interclubs, on ne peut donc le créer que si la rencontre concernée a été préalablement saisie.



Saisie de la fiche de la rencontre



Ajout / modification de match(s) d'une rencontre



	Fédération	FFB Françai	ise de Billard	FFB - 3B - Divi	o <mark>ar é</mark> sion	quip e 1 - P	es - L oule	.iste d A	les	matchs					
						RETR	O CLU	JB COL	MAR		В	.c. A	NDER	NOSIEN	
-	Туре	Bd	Date	Nom	Pts	Rep	Sér	Моу	PM	Nom	Pts	Rep	Sér	Моу	PM
	3-Bandes	3m10	09/11/2014	CAUDRON Frédéric 119627	50	21	11	2,381	2	KASIDOKOSTAS Filippos 142882	40	21	9	1,905	0
	3-Bandes	3m10	09/11/2014	BOUTET Dany 133284	24	37	4	0,649	0	FORTHOMME Roland 122954	50	37	12	1,351	2
	3-Bandes	3m10	09/11/2014	TACHOIRE Adrien 126321	48	65	4	0,738	0	BARBEILLON Jérôme 11146	50	65	4	0,769	2
	3-Bandes	3m10	09/11/2014	RIOTTO Jérôme 101987	38	58	7	0,655	0	CONNESSON Francis 12838	50	58	5	0,862	2
	Totaux (3	m10)			160	181	11	0,884	2		190	181	12	1,050	6

2.13 Administration - Clubs

Cette page est essentiellement destinée à la modification des mots de passe des clubs.

Un club n'a accès qu'à sa propre fiche. Les niveaux 2 et supérieurs ont accès à tous les clubs.



2.14 Administration - Comptes

Un compte spécifique est attribué à tous les utilisateurs qui n'interviennent pas pour le compte d'un club.

Il s'agit principalement :

- des administrateurs de saisie pour les ligues (niveau de droit = 2) ; ces comptes sont créés par la FFB (voir la <u>rubrique 1.4</u>) ;
- des responsables sportifs appelés à utiliser les sites (voir à ce sujet la <u>rubrique 1.2</u>) ; s'ils ne sont pas administrateurs, leur niveau de droit est égal à 1 et le compte est créé par l'administrateur de la ligue concernée.

Attention : tous les autres utilisateurs, et notamment ceux dont la fonction essentielle est de saisir les matchs, doivent utiliser les identifiants des clubs en liaison avec leur administrateur.



2.15 Inscription d'une équipe

La procédure d'engagement aux championnats de France par équipes de clubs se déroule en cinq étapes.

Un lien figure sur le site fédéral dans la page carambole, et un autre sur le portail FFB Sportif. Il pointe sur <u>http://www.ffbsportif.com/multi/equ_inscriptions/equinscriptions_liste.php</u>



<u>Étape 1</u>

L'engagement d'une équipe se fait obligatoirement en ligne sur la page référencée ci-dessus. Le portail pour engager une équipe est ouvert du 1^{er} au 20 septembre.

Page d'accueil

← → C ff 🕓 www.ffbsportif.com/multi/equ_inscrip	otions/equinscriptions_liste.php
Championnats par équipes - liste équipe MONTEL Jonathan	s
Received Nombre d'inscriptions en cours saison 2012 - 2013 Groupe championnats D2 D3 D4 D5	Sur cette page d'accueil, vous trouverez un tableau récapitulatif du nombre d'inscriptions pour chacun des modes de jeu et chacune des divisions.
lieur de cérie	
3 bandes 1 - 0 1 - 0	Vous pouvez filtrer à loisir le détail des inscriptions par saison, par
Dx : inscrits - confirmés	Ligue, par mode de jeu et par division.
Listes des inscriptions	Cliquez sur « filtrer » pour afficher votre liste personnalisée. Les filtres sont combinables.
2012-2013	
toutes ligues I 3 bandes I D5	filtrer s'inscrire
Responsable FFB : Juan Giron 1 inscriptions	En cas de problème, cliquez sur le nom du responsable fédéral concerné et envoyez-lui un courriel.
Ligue Club Indice Date inscr. Confi	irmé non JCC
ALSACE BC 47 SELESTAT 279 04/08/2012	0
C p s	liquez sur le club our voir le détail de on équipe.

Présentation de l'interface d'engagement



Licence	Nom	3 bandes	Bande	Cadre	Libre
		matchs: 3	matchs: 0	matchs: 0	matchs: 0
T I	0				
nscrits : 0 (nom	Saisissez les nu cochez la ou les s championnat. S'il veuillez renseigne champ à droite d bre requis : 4 à 6),	iméros de licen spécialités auxqu l est non classifi er votre évaluatio e la case à coch Indice équipe : no	ce, pour chao elles il peut jo é dans une d' on de son ind er correspond n calculable C	que joueur, uer dans le entre elles, ice dans le ante.	Annuler
rreurs trouvées Total inscrits : indice équipe i	: 3 0, minimum : 4 nvalide	Après avoir cli affiche les év dialogue est ir	qué sur « Calc entuelles erreu mportante et a	uler indice », le irs trouvées. C pporte une aid	e programm ette boîte d e précieuse

Engagement d'une équipe

nça Balard	ORRAINE 💌	jeux de série	💙 D3 💌	Apres avoir tout renseigne, cliquez su « Calculer l'indice » et voici ce qu
fond:6	01, droit d'engagement	: 30 euros		s'affiche
	Club		Responsable	e équipe
m	Billard Club Saint-Mihie	el 👘	Jonathan MONTEL	
•	1, Rue du Palais de Ju	stice	1, Rue Henri WALLO	N
P ville	55300 - Saint-Mihiel		54190 - Villerupt	
éphone	03 29 89 03 49		06 01 93 86 84	
nail	bcsm@free.fr		montel.ionathan@om	ail.com



FFB détail d'une inscription en championnat par équipes jeux de série D3, saison 2011 - 2012 Retour à la page d'accueil, filtrez pour voir le détail de votre équipe.

	Club	Responsable équipe
nom	Billard Club Saint-Mihiel	Jonathan MONTEL
ligue	LORRAINE	
rue	1, Rue du Palais de Justice	1, Rue Henri Wallon
CP ville	55300 - Saint-Mihiel	54190 - Villerupt
téléphone	03 29 89 03 49	06 01 93 89 84
e-mail	bcsm@free.fr	montel.jonsthan@gmail.com •

Indice équipe : 533 inscription confirmée : non

Licence	Nom	3 bandes	Bande	Cadre	Libre
14976	COLSON Hervé	-	600	600	-
15130	LECLERC Stéphane	-	600 (*)	600	400
15365	MONTEL Jonathan	-	600	600	400
129654	VAILLANT Eric	-	600	600	400

(*) : joueur non classé et non classifié pour la spécialité

<u>Étape 2</u>

La ligue valide et confirme l'engagement avant le 25 septembre.

Page d'accueil

Championnats par équipes - liste équipes MONTEL Jonathan	Après s'être identifié, le responsable sportif de la Ligue confirme les engagements de sa Ligue. Le bouton « modif » n'apparaît que
Groupe championnats D2 D3 D4 D5	pour les visiteurs identifiés de niveau 4 Pour s'identifier, il faut obligatoirement
jeux de série 2 - 2 3 - 2 3 - 3 3 - 3	passer par le portail FFBSportif.com
3 bandes 1 - 1 4 - 4 4 - 4 1 - 1	
Dx : inscrits - confirmés	
Dx : inscrits - confirmés Détail inscriptions 2011 - 2012	
Dx : inscrits - confirmés Détail inscriptions 2011 - 2012 LORRAINE v jeux de série v D3 v filtrer	sînscrire
Dx : inscrits - confirmés Détail inscriptions 2011 - 2012 LORRAINE lorRAINE Responsable FFB : Denis Fischer	s'inscrire)
Dx : inscrits - confirmés Détail inscriptions 2011 - 2012 LORRAINE Responsable FFB : Denis Fischer Cliquez !	sînscrire]

Confirmation de l'engagement

Billard Sa	aison : 2011 - 2012	
ORRAIN	E 🛛 🔽 jeux de série	💌 D3 💌
afond : 6	01, droit d'engagement : 30 euro	\$
	Club	Responsable équipe
om	Billard Club Saint-Mihiel	Jonathan MONTEL
ue	1, Rue du Palais de Justice	1, Rue Henri WALLON
P ville	55300 - Saint-Mihiel	54190 - Villerupt
léphone	03 29 89 03 49	06 01 93 86 84
mail	bcsm@free.fr	montel.ionathan@gmail.com

Licence	Nom	3 bandes	Bande	Cadre	Libre	
		matchs: 0	matchs: 1	matchs: 1	matchs: 1	
14976	COLSON Hervé	650	600	600	600	
15130	LECLERC Stéphane	582	600	600	400	
15365	MONTEL Jonathan	685	600	600	400	
129654	VAJLLANT Eric	387	600	600	400	
Inscrits : 4 (nombre requis : 4 à 6), indice enregistré : 533, Indice recalculé : 533 Calculer indice Attention : il y a 1 joueur(s) non classé(s) et non classifié(s) les indices devront être actualisés dès 3 matchs joués pour les joueurs suivants :						
- 15130 LE	CLERC Stéphane	Co et s'il	nfirmer à récep si les données n'y a pas d'an	tion du paieme sont justes et omalies.	ent, /ou	
Rappel : les inscription n	restrictions relatives aux	clubs d'apparte	mance ne sont p	as vérifiées par l	le logiciel	
confirmer i	nscription modifier l'équ	uipe suprimer	l'équipe Annul	er		

Étape 3

Le chèque du droit d'engagement est à envoyer à la ligue d'appartenance pour le 25 septembre.

Étape 4

Puis le secrétariat fédéral envoie à chaque ligue une facture globale récapitulative de tous les droits d'engagements à régler.

<u>Étape 5</u>

Le chargé de gestion sportive national et celui de la ligue vérifient la conformité des équipes au présent règlement et suivent la publication faite sur FFB Sportif.

Annexe 1 - Nomenclature des pays

Club	Nom pays		
100000	Belgique		
100001	Pays-Bas		
100002	Italie		
100003	Espagne		
100004	Turquie		
100005	Allemagne		
100006	Rép. Tchèque		
100007	Égypte		
100008	Mexique		
100009	Équateur		
100010	Grèce		
100011	Danemark		
100012	Japon		
100013	Luxembourg		
100014	États-Unis		
100015	Liban		
100016	Corée du Sud		
100017	Suède		
100018	Autriche		
100019	Portugal		
100020	Pérou		
100021	Argentine		
100022	Suisse		
100024	Bolivie		
100026	Brésil		
100027	Chili		
100028	Colombie		
100029	Costa-Rica		
100031	Nicaragua		
100032	Panama		
100033	Uruguay		
100034	Bulgarie		
100035	Finlande		
100036	Hongrie		
100037	Israël		
100038	Jordanie		
100039	Venezuela		
100040	Vietnam		
100041	Monténégro		
100042	Croatie		
100043	Chypre		